

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION DES ENCHERES

UNE PARCELLE DE TERRAIN sur laquelle est édifée UNE MAISON A USAGE D'HABITATION

élevée d'un étage sur rez-de-chaussée

formant le lot n°32 du lotissement Le Val des Grives

située Chemin de la Bigotte, Le Val des Grives à MARSEILLE (13015),

cadastrée section 903 C n°90 pour 4 ares 00 ca et 903 C n° 102 pour 19 ca.

MISE A PRIX : 80.000 EUROS

VISITE SUR PLACE LE VENDREDI 23 JUN 2023 DE 11 H A 12 H.

L'ADJUDICATION SUR REITERATION EST FIXEE

LE MERCREDI 5 JUILLET 2023 A 9 HEURES 30 du matin

par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
25 rue Edouard Delanglade, salle n°8, 13006 MARSEILLE.

Il est précisé que lors de l'audience du 2 juin 2022,

le bien a été adjugé à la somme de 342 000 €, outre les frais et charges.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 euros. Les frais exposés pour parvenir à la vente sont en sus du prix.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :

- sur le site internet du cabinet : www.jurisbelair.com

- au cabinet de **Maitre Patrice BIDAULT** Avocat associé au sein de la **SELARL**

JURISBELAIR 50, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.92.10.23 tous les matins,

- au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 rue Edouard Delanglade, au rez-de-chaussée à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille, le 15 mai 2023

Signé Maître **P. BIDAULT**

Avocat associé de la SELARL JURISBELAIR